





D.E.S. en médecine vétérinaire

FACULTÉ DE MÉDECINE VÉTÉRINAIRE DÉPARTEMENT DE BIOMÉDECINE VÉTÉRINAIRE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	2-594-1-0
CYCLE	Cycles supérieurs
TITRE OFFICIEL	D.E.S. en médecine vétérinaire, option biomédecine vétérinaire
TYPE	Diplôme d'études Spécialisées
CRÉDITS	108 crédits
MODALITÉ	Sans mémoire ou thèse

-  Admission à l'été
-  Cours de jour
-  Offert au campus de St-Hyacinthe
-  Temps plein

Personnes-ressources

INFORMATION SUR LE PROGRAMME

Marie-Eve Bouchard 514 343-6111, poste 8224
marie-eve.bouchard.1@umontreal.ca

Objectifs

Option biomédecine vétérinaire

Cette option permet aux étudiants de développer la capacité d'identifier et de résoudre des problèmes scientifiques et/ou médicaux complexes par l'utilisation d'une technologie de pointe dans une spécialité reconnue; l'aptitude à encadrer et à servir d'appui à ses collègues de première ligne; l'aptitude à la communication orale et écrite et la capacité de rédiger des articles scientifiques; la capacité d'utiliser les outils informatiques et à repérer l'information requise pour identifier et résoudre les problèmes; le sens de l'organisation; l'habileté à travailler en équipe. Cette option de formation professionnelle longue peut conduire à la certification par les organismes professionnels reconnus.

Règlements

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au Diplôme d'études supérieures (médecine vétérinaire), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire du doctorat de 1er cycle en médecine vétérinaire (doctorat en médecine vétérinaire), ou d'un diplôme jugé équivalent
- avoir un permis de travail de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec est un atout
- faire preuve d'une connaissance suffisante de la langue française; un test de connaissance peut être imposé
- faire preuve d'une connaissance suffisante de l'anglais serait souhaitable pour l'examen du collège de spécialité
- pour l'option Sciences cliniques vétérinaires, avoir complété l'Internat de perfectionnement en sciences appliquées ou attester d'une expérience pratique équivalente.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Lettre d'intention ou de motivation
- Curriculum vitae

- Trois lettres de recommandation

2. Scolarité

La scolarité est de neuf trimestres (trois ans) en excluant les trimestres de suspension ou de préparation.

3. Évaluation

L'évaluation est effectuée en conformité avec le Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales (Chapitre II, section VI).

L'évaluation de chaque stage clinique est effectuée selon les règles de procédures internes de la Faculté.

En cas d'échec à un ou à plusieurs examens, l'étudiant a droit de reprise aux dates indiquées par le doyen de la Faculté.

Les cas d'échec à la moitié ou plus des examens d'une année universitaire, les cas d'échec à la reprise d'un examen et les cas de rapport d'appréciation défavorable d'un stage sont soumis au Comité des études supérieures de la Faculté. Sur recommandation de ce Comité, la Faculté peut exiger une épreuve complémentaire ou la reprise d'un ou de plusieurs examens ou stages, elle peut même décider d'annuler l'inscription de l'étudiant ou de lui refuser toute inscription ultérieure au programme de D.É.S. Tout étudiant qui s'absente doit en informer le responsable du stage. Dans le cas d'absences répétées et prolongées, le doyen peut, après consultation du Comité des études supérieures, exiger la prolongation ou la reprise d'un stage.

4. Vérification et révision de l'évaluation

La vérification et la révision de l'évaluation sont effectuées en conformité avec le Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales (section VII, articles 37 et 38).

5. Diplôme

Le Conseil de l'Université, sur recommandation du Conseil de la Faculté, décerne le Diplôme d'études spécialisées aux étudiants qui ont satisfait à toutes les exigences du programme et qui ont obtenu une moyenne générale d'au moins 2,7.

Dates limites de dépôt des demandes d'admission

Assurez-vous de respecter ces périodes d'admission par trimestre avant le dépôt d'une demande.

Été

- **Été 2023:** Du 15 août 2022 au 15 janvier 2023
- **Été 2024:** Du 15 août 2023 au 15 janvier 2024

Structure du programme (2-594-1-0)

Version 02 (E18)

Le D.É.S. comporte 108 crédits du niveau des études supérieures. Il comprend des cours, des stages et des activités de recherche.

Il est offert selon l'option Biomédecine vétérinaire, incluant les concentrations suivantes :

- concentration Médecine des animaux de laboratoire (segment 70C1).
- concentration Pharmacotoxicologie (segment 70C2)

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70C1 BIOMÉDECINE VÉTÉRINAIRE: CONCENTRATION MÉDECINE DES ANIMAUX DE LABO

Les crédits de cette concentration sont répartis de la façon suivante : 90 crédits obligatoires, 18 crédits à option.

Bloc 70C1A

Obligatoire - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
MMV 6682	Séminaires d'études spécialisées	3.0
MMV 6685	Techniques : laboratoire et diagnostic	3.0

Bloc 70C1B

Option - 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MMV 6611	Problèmes en sciences biomédicales 2	3.0	PAA 6624	Poissons en recherche	1.0
PAA 6614	Nutrition animale	3.0	PAA 6625	Utilisation des souris transgéniques	2.0
PAA 6616	Problèmes en sciences biomédicales 1	3.0	PAA 6629	Techniques d'expérimentation animale	3.0
PAA 6619	Biologie de la reproduction	3.0	PAA 6630	Neuropharmacologie et neurophysiologie	2.0
PAA 6622	Animaux de laboratoire 2	3.0	PAA 6631	Modèles animaux de maladies humaines en médecine vétérinaire	3.0

Bloc 70C1C Stages

Obligatoire - 57 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PAA 6626A	Stage: animaux de laboratoire 1	3.0	PAA 6627A	Stage: animaux de laboratoire 2	3.0
PAA 6626B	Stage: animaux de laboratoire 1	3.0	PAA 6627B	Stage: animaux de laboratoire 2	3.0
PAA 6626C	Stage: animaux de laboratoire 1	3.0	PAA 6627C	Stage: animaux de laboratoire 2	3.0
PAA 6626D	Stage: animaux de laboratoire 1	3.0	PAA 6627D	Stage: animaux de laboratoire 2	3.0
PAA 6626E	Stage: animaux de laboratoire 1	3.0	PAA 6627E	Stage: animaux de laboratoire 2	3.0
PAA 6626F	Stage: animaux de laboratoire 1	3.0	PAA 6627F	Stage: animaux de laboratoire 2	3.0
PAA 6626G	Stage: animaux de laboratoire 1	3.0	PAA 6627G	Stage: animaux de laboratoire 2	3.0
PAA 6626H	Stage: animaux de laboratoire 1	3.0	PAA 6627H	Stage: animaux de laboratoire 2	3.0
PAA 6626J	Stage: animaux de laboratoire 1	3.0	PAA 6627J	Stage: animaux de laboratoire 2	3.0
PAA 6626K	Stage: animaux de laboratoire 1	3.0			

Bloc 70C1D Travaux dirigés

Obligatoire - 15 crédits.

Bloc 70C1E Recherche

Obligatoire - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MMV 6630A	Recherche clinique	3.0	MMV 6630C	Recherche clinique	3.0
MMV 6630B	Recherche clinique	3.0	MMV 6630D	Recherche clinique	3.0

SEGMENT 70C2 BIOMÉDECINE VÉTÉRAIRE: CONCENTRATION PHARMACOTOXICOLOGIE

Les crédits de cette concentration sont répartis de la façon suivante : 90 crédits obligatoires, 12 crédits à option et 6 crédits au choix.

Bloc 70C2A

Obligatoire - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
MMV 6682	Séminaires d'études spécialisées	3.0
MMV 6685	Techniques : laboratoire et diagnostic	3.0

Bloc 70C2B

Option - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PAA 6640	Analyse pharmacocinétique	3.0	PHL 6071	Pharmacologie cardiovasculaire	3.0J
PHL 6011	Pharmacodynamie	3.0J	PHL 6081	Métabolisme des médicaments	3.0J
PHL 6032	Psychopharmacologie des drogues d'abus	3.0J	PHL 6093	Immunopharmacologie	3.0J
PHL 6041	Stress cellulaire et réponses aux thérapies	3.0J	PHL 6095	Genèse et réglementation des médicaments	3.0S
PHL 6064	Méthodes statistiques-pharmacologie 2	3.0J	PTM 6650	Pathobiologie	3.0

Bloc 70C2C

Choix - 6 crédits.

Cours à choisir parmi la liste de cours de programmes d'études supérieures de la Faculté de médecine vétérinaire ou de l'Université de Montréal avec l'approbation du responsable.

Bloc 70C2D Stages

Obligatoire - 72 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PAA 6641A	Stage : pharmacologie et toxicologie vétérinaire	3.0	PAA 6641M	Stage : pharmacologie et toxicologie vétérinaire	3.0
PAA 6641B	Stage : pharmacologie et toxicologie vétérinaire	3.0	PAA 6641N	Stage : pharmacologie et toxicologie vétérinaire	3.0
PAA 6641C	Stage : pharmacologie et toxicologie vétérinaire	3.0	PAA 6641O	Stage : pharmacologie et toxicologie vétérinaire	3.0
PAA 6641D	Stage : pharmacologie et toxicologie vétérinaire	3.0	PAA 6641P	Stage : pharmacologie et toxicologie vétérinaire	3.0
PAA 6641E	Stage : pharmacologie et toxicologie vétérinaire	3.0	PAA 6641Q	Stage : pharmacologie et toxicologie vétérinaire	3.0
PAA 6641F	Stage : pharmacologie et toxicologie vétérinaire	3.0	PAA 6641R	Stage : pharmacologie et toxicologie vétérinaire	3.0
PAA 6641G	Stage : pharmacologie et toxicologie vétérinaire	3.0	PAA 6641S	Stage : pharmacologie et toxicologie vétérinaire	3.0
PAA 6641H	Stage : pharmacologie et toxicologie vétérinaire	3.0	PAA 6642A	Stage : pathologie et pharmacologie vétérinaire	3.0
PAA 6641I	Stage : pharmacologie et toxicologie vétérinaire	3.0	PAA 6642B	Stage : pathologie et pharmacologie vétérinaire	3.0
PAA 6641J	Stage : pharmacologie et toxicologie vétérinaire	3.0	PAA 6642C	Stage : pathologie et pharmacologie vétérinaire	3.0
PAA 6641K	Stage : pharmacologie et toxicologie vétérinaire	3.0	PAA 6642D	Stage : pathologie et pharmacologie vétérinaire	3.0
PAA 6641L	Stage : pharmacologie et toxicologie vétérinaire	3.0	PAA 6642E	Stage : pathologie et pharmacologie vétérinaire	3.0

Bloc 70C2E Recherche

Obligatoire - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MMV 6630A	Recherche clinique	3.0	MMV 6630C	Recherche clinique	3.0
MMV 6630B	Recherche clinique	3.0	MMV 6630D	Recherche clinique	3.0

Aperçu des expertises de recherche

Axes de recherche

- Santé publique
- Épidémiologie des zoonoses
- Faune et environnement
- Microbiologie et infectiologie
- Pharmacologie
- Reproduction
- Salubrité alimentaire
- Sciences cliniques

Unités de recherche

- Groupe de recherche en épidémiologie des zoonoses et santé publique (GREZOSP)
- Centre québécois sur la santé des animaux sauvages (CQSAS)
- Groupe de recherche et d'enseignement en sécurité alimentaire (GRESA)
- Centre de recherche en reproduction animale (CRRA)
- Centre de recherche en infectiologie porcine (CRI)
- Centre de recherche avicole (CRA) – Unité expérimentale
- Chaire de recherche du Canada en biologie moléculaire ovarienne et génomique fonctionnelle
- Chaire de recherche du Canada en clonage et biotechnologie de l'embryon
- Chaire de recherche du Canada sur les maladies animales d'origine bactérienne
- Chaire en recherche avicole
- Chaire de recherche en salubrité des viandes
- Groupe de recherche sur les maladies infectieuses du porc (GREMIP)
- Groupe de recherche en médecine équine du Québec (GREMEQ)
- Groupe de recherche en pharmacologie animale du Québec (GREPAQ)
- Groupe de recherche sur les animaux de compagnie (GRAC)
- Groupe de recherche et développement en gestion informatisée de la santé animale (DSA R&D)
- Groupe vétérinaire en thérapie génique (GVTG)
- Laboratoire de référence pour Escherichia coli (EcL)
- Plateforme agroenvironnementale (plateforme REPA)
- Réseau canadien de recherche sur la mammite bovine
- Réseau d'intervenants en santé ovine et caprine
- Réseau québécois en reproduction (RQR)

En savoir plus : <http://www.medvet.umontreal.ca/RetD/UnitesRecherche.html>

Professeurs

Consultez la liste des professeurs du département incluant leurs spécialisations.

Répertoire des thèses et mémoires

Actualités sur la recherche